



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infractions

Question écrite n° 39251

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui préciser la suite réservée au rapport Lienemann remis au Premier ministre le 26 mars 1999, à propos duquel elle avait indiqué que son ministère « a formulé des propositions concernant la création du Conseil national de l'aide aux victimes, présidé par le garde des sceaux, qui ont été soumises aux autres ministères concernés » (JO - AN - 5 juillet 1999).

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire que le Conseil national de l'aide aux victimes a été créé, par décret du 3 août 1999 et qu'il a été installé dans ses fonctions, le 29 septembre 1999, sous la présidence du garde des sceaux, en présence du ministre de l'intérieur, de la secrétaire d'Etat à la santé et du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Le Conseil national de l'aide aux victimes a tenu sa première réunion de travail le 8 décembre 1999, à l'issue de laquelle il a été décidé de créer six groupes de travail afin de mieux cerner différents aspects relatifs à l'aide aux victimes. Les thèmes retenus sont la structuration et le renforcement des services d'aide aux victimes ; la mise en place et le suivi des dispositifs de coordination au niveau local des actions d'aide aux victimes ; la formation des agents des services de l'Etat et des collectivités territoriales ainsi que des intervenants du réseau associatif d'aide aux victimes ; l'élaboration d'outils statistiques en matière d'aide aux victimes ; le traitement des victimes d'accidents collectifs. Les six groupes de travail doivent se mettre en place dans les prochaines semaines.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39251

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7385

Réponse publiée le : 13 mars 2000, page 1675